

## Rapport annuel 2020

Rien n'a plus marqué l'année 2020 que la pandémie Covid 19. Le coronavirus a bouleversé l'économie mondiale, nous avons dû adapter nos habitudes quotidiennes à une nouvelle normalité et les plans de chacun ont été constamment bouleversés. Était-ce aussi une année sans chemins de fer historiques ? Pas tout à fait. Au début du mois de juin, lorsque le confinement sévèrement imposé au mois de mars, a été levé et que les trajets en train touristique ont été réadmis, certains chemins de fer de HECH ont heureusement pu reprendre du service. Et, bien sûr, toujours dans le respect des mesures actuellement en vigueur dans les transports publics, comme l'obligation de se masquer !

À partir de la mi-octobre, la situation s'est à nouveau détériorée. La « deuxième vague » redoutée est arrivée, les caprices du virus ont encore frappé. En respectant les mesures, des trajets en train historique auraient été encore possibles, mais qui aurait ressenti l'envie et le plaisir de s'exposer au risque d'une éventuelle contagion. C'est ainsi que la pause hivernale est venue plus tôt que d'habitude sur de nombreux chemins de fer de HECH.

Au cours de cette période, les travaux de l'association ont également été fortement influencés par la pandémie et les mesures connexes. Les discussions et les réunions n'ont pas pu avoir lieu comme prévues, des projets n'ont pas pu être réalisés et des événements n'ont pas pu être programmés. Mais on a appris à le prendre plus tranquillement et à s'adapter à la situation.

En fait, l'association HECH aurait pu fêter ses 25 ans d'existence en 2020. Le voyage d'anniversaire spécial, associé à l'Assemblée générale, n'a pas eu lieu. En temps utile, nous avons pu arrêter la planification détaillée prévue pour la journée du 2 mai 2020, avant que des coûts soient encourus. Par la suite, il n'était plus question d'une mise en œuvre physique de l'Assemblée générale, raison pour laquelle nous l'avons réalisée à la date du 12 juin 2020 par voie écrite : une nouveauté pour le HECH, mais majoritairement normale en cette année de coronavirus. À la demande du conseil d'administration, l'Assemblée générale virtuelle a décidé de renoncer à la cotisation des membres en raison de la situation tendue autour de la pandémie Covid 19 en 2020.

À la fin de l'année, l'inquiétude des infections a de nouveau changé les conditions de la cohabitation sociale : la deuxième vague était au plus fort. La pandémie de Covid 19 se poursuivra en 2021, empêchant ainsi une planification certaine. Il est probable que nous devons à nouveau procéder par écrit à l'Assemblée générale. Mais nous voulons fêter le « 25e anniversaire de HECH » d'une manière ou d'une autre, en fonction de la situation à l'automne 2021.

Même après 25 ans, les travaux au sein de l'association sont fondamentalement basés sur le volontariat et réalisés bénévolement. C'est une recette du succès qui apporte beaucoup de respect et de complaisance à notre engagement inlassable en faveur de la conservation du patrimoine « chemin de fer ». Les chemins de fer membres en profitent dans un large éventail de domaines. Ceux qui participent à l'assurance responsabilité civile d'entreprise « All-Risks » offerte par le HECH peuvent bénéficier de primes plus avantageuses depuis l'année de référence.

Dans les discussions sur les directives techniques pour les chaudières à locomotives, élaborées pour le compte de l'OFT par l'Association Suisse d'Inspections Techniques ASIT, nous avons cherché à servir de médiateur rassurant. Une « table ronde » prévue pour discuter au sein d'un groupe de travail des points ouverts a été provisoirement victime de la pandémie. Le

ASIT a déposé la directive sous la forme d'un « projet » sur sa page d'accueil. La problématique n'a pas été résolue, mais seulement reportée.

Au cours du premier semestre, la thèse de bachelor de deux diplômés de l'École supérieure zurichoise de science appliquée ZHAW dans le domaine des systèmes de transport a suscité l'intérêt de la communauté scientifique. Malgré l'adversité de la pandémie en cours, ils ont atteint leurs buts. L'objectif de leur travail était d'équiper un véhicule ferroviaire historique d'un dispositif portable d'influence des trains et de le faire autoriser. Le véhicule d'essai était la locomotive à vapeur Eb 3/5 no 9 du Dampfloki-Club Herisau. Pendant deux jours en juillet, tous les essais fonctionnels ont pu être menés à bien et le fonctionnement de la locomotive à vapeur avec surveillance de la courbe de freinage a pu être testé de manière convaincante avec un train spécial de l'association du chemin de fer à vapeur de l'Oberland zurichoise sur le trajet de Bauma à Winterthur et retour. La thèse de bachelor a été appuyée dans toutes ses parties, par HECH en collaboration avec l'OFT en tant que « partenaire industriel ».

Les Journées européennes du Monument à la mi-septembre ont également tenu tête au Covid-19. En Suisse, elles sont réalisées par le Centre national d'information sur le patrimoine culturel NIKE. HECH a de nouveau joué un rôle de partenaire de coopération et continuera à le faire dans les années à venir. Nous pouvons ainsi renforcer notre engagement en faveur de la préservation du patrimoine.

C'est également dans cette direction que s'insère l'« inventaire du matériel roulant de valeur historique ». Ce que nous avons mis en place à partir de 2018 sur les conseils de centres spécialisés pour la conservation des monuments historiques, d'offices spécialisés dans la culture, d'autorités et de politiciens, est extrêmement important pour le développement du patrimoine culturel ferroviaire. Heureusement, l'équipe de HECH ne s'est pas laissé retenir par Covid-19 dans son travail. À partir de l'été, nous avons pu présenter et tester pour la première fois l'outil d'enregistrement auprès de l'Union des transports publics UTP, de la Maison Suisse des Transports, de la conservation des monuments du canton de Zurich et de l'Observatoire du patrimoine de NIKE. Les commentaires ont été très positifs et favorables. Dans les milieux professionnels, on a même parlé d'une performance impressionnante. Des mots motivants nous ont incités à lancer en décembre l'outil concernant « l'inventaire du matériel roulant à valeur historique des chemins de fer suisses ». Nous sommes conscients que jusqu'à ce que tous les enregistrements soient réalisés et que les évaluations soient terminées, l'équipe de HECH compétente aura beaucoup de travail à faire.

Mais il y a aussi des objets qui, à la suite de Covid-19, n'ont pas progressé comme on pouvait s'y attendre. Il s'agit, par exemple, de la décision du canton de Zurich concernant notre demande d'exonération fiscale ou de la brochure sur les chemins de fer membres de HECH souhaitée lors de l'enquête consultative à l'assemblée générale écrite. En collaboration le service d'information pour les transports publics LITRA, nous envisageons une avancée politique pour la création d'un « pour mille culturel » dans le Fonds pour les infrastructures ferroviaires. Le sujet soulevé aurait de mauvaises chances dans la situation actuelle, pourtant très tendue pour les transports publics, raison pour laquelle nous acceptons volontiers un renvoi.

D'un point de vue technique, nous saluons la création d'une réglementation nationale pour les véhicules historiques des voies normales, métriques et spéciales. La réglementation doit être créée sous l'égide de HECH. Le projet nécessaire à cet effet à l'attention du groupe de pilotage compétent de l'UTP s'est également enlisé. En revanche, le projet de logiciel « Drehscheibe » (= plaque tournante, un outil de description et de suivi de de l'entretien des véhicules ferroviaires), pris en charge séparément par Walter Huber (ZMB), avance sans soucis ; une nouvelle lueur d'espoir en cette période de confinement, de règles de distanciation et de séances virtuelles.

Avec 69 chemins de fer membres, nous démarrons la 26ème année de HECH et nous regardons vers une nouvelle période après la crise de La Corona. Merci de continuer à défendre le chemin de fer historique.

Hugo Wenger, président

30.01.2021